



Manoeuvre d'intimidation de la part de crédirec

Par **FIMO**, le **05/03/2010** à **16:35**

Bonjour, rnJ'ai déjà envoyer ce message mais je crois que je me suis trompée de rubrique. Je me permets donc de le réenvoyer dans une rubrique plus adéquate. rnJe ne vais revenir sur les intimidations de Credirec qui persiste et signe bien que nous ayons soldé tous nos crédits depuis 10ans !!! nous ne répondons jamais au tél (appels masqués) ni aux courriers non recommandés à ce jour . rnAujourd'hui, nous recevons une lettre d'un huissier- toujours non recommandée- qui nous demande de régler la somme mais nous informe que l'étude je cite: " n'a pas qualité pour recevoir les réclamations et accorder de délai" et si nous rencontrons des difficultés de paiement, il faut appeler directement CREDIREC . Tout ceci pour dire qu'ils intimident par n'importe quel moyen et que des huissiers complaisants se prêtent à ce genre de magouilles . Nous attendons la suite -s'il y en a une - et là nous porterons plainte . J'espère que ces renseignements contribueront à rassurer des internautes qui sont dans le même cas . rnBonne journée à tous rnFIMO